

Département d'Indre-et-Loire

VILLE D'AMBOISE

**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE ST
N°2021/146
REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE
D'AMBOISE**

Le Maire de la Ville d'Amboise,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2213-1 à L2213-2 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu l'avis de Madame la Préfète en date du 09 mars 2021 ;

Vu l'avis favorable du Conseil Départemental d'Indre et Loire en date du 09 mars 2021 ;

Vu l'avis favorable de monsieur le Maire de la commune de CHARGÉ en date du 09 mars 2021 ;

- Considérant la demande en date du 19 avril 2021 de l'entreprise ENEDIS domiciliée 45 avenue Stendhal 37204 TOURS pour le compte de l'entreprise SOBECA domiciliée 39 route de la Varenne 41400 ANGÉ, concernant la livraison d'un poste de distribution publique rue des Fauchelleries à Amboise,
- Considérant qu'il convient de prendre toutes dispositions nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité publics,
- Considérant que la livraison nécessite un aménagement de la circulation routière,
- Considérant que cette réglementation peut être appliquée sans inconvénient majeur pour la circulation,

ARRETE

Article 1 : A partir du lundi 10 mai 2021 et jusqu'au vendredi 14 mai 2021 inclus, la circulation sera interdite sur une journée pendant cette période sauf aux riverains et aux véhicules affectés à la livraison rue des Fauchelleries entre la rue des Chaumières et chemin du Pray.

Pendant la durée du déchargement, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux, excepté pour les véhicules affectés au chantier.

Une déviation sera mise en place par les rues suivantes :

Rue des Chaumières

Rue Étienne Jean Baptiste Cartier

Rue Jean Théodore Coupier

Chemin de Pray

Et vice et versa

L'entreprise SOBECA devra mettre en place une semaine minimum avant la date de début des travaux de chaque phase deux panneaux d'information indiquant la date et horaires de fermetures de la rue des Fauchelleries.

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté ne sont pas applicables en tant que de besoin :

- Aux véhicules de secours et de lutte contre l'incendie,
- Aux véhicules de Police et de Gendarmerie.

Article 3 : Le pétitionnaire doit assurer et sécuriser le cheminement des piétons et conserver l'accès aux riverains au droit des travaux et ce pendant toute la durée de celui-ci.

Article 4 : Toute contravention aux dispositions du présent arrêté est constatée par les agents ou fonctionnaires dûment assermentés et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur. Les services de Gendarmerie et de Police sont habilités à prendre toute disposition modificative et complémentaire pour l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté est affiché aux extrémités de l'emprise, par le pétitionnaire. Il est également annoncé et signalé, conformément aux instructions sur la signalisation routière en vigueur par les soins et aux frais du pétitionnaire. Un exemplaire du présent arrêté est publié conformément à l'article L2122-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 6 : Le Maire, la Directrice Générale des Services de la Ville d'Amboise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation est adressée pour information aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours d'Amboise, à la Brigade de Gendarmerie d'Amboise et à la Police Municipale d'Amboise

Fait à Amboise, le 26 avril 2021

Notifié le **29 AVR. 2021**

Affiché et publié le **29 AVR. 2021**


Par délégation du Maire


Jacqueline MOUSSET

1^{ère} Adjointe en charge de la voirie

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au représentant de l'Etat.

FICHE INSTRUCTION ARRETE TEMPORAIRE

Expéditeur : C.Bruneau	Destinataire : E. PEYRAT		
	ARRETE (AT-) N° 2021 - 146		
	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Déménagement	<input type="checkbox"/> Cérémonie
	<input type="checkbox"/> Encomb. voirie	<input type="checkbox"/> Manifestation	<input type="checkbox"/> Divers

A DIFFUSER A :	DIFFUSION PAR :			DATE D'ENVOI
	mail	fax	courrier	
<input checked="" type="checkbox"/> Pétitionnaire	X			29 AVR. 2021
<input checked="" type="checkbox"/> GENDARMERIE	X			
<input checked="" type="checkbox"/> SERVICES DE SECOURS	X			
<input checked="" type="checkbox"/> POLICE MUNICIPALE	X			
<input type="checkbox"/> CCVA				
<input checked="" type="checkbox"/> SMICTOM	X			
<input checked="" type="checkbox"/> POSTE AMBOISE	X			
<input type="checkbox"/> REMI M DEGUIL				
<input type="checkbox"/> TRANSDEV M BOUTET				
<input type="checkbox"/> STA				
<input checked="" type="checkbox"/> HOPITAL URGENCE	X			
<input type="checkbox"/> DDT				
<input type="checkbox"/> MAIRIE :				
<input checked="" type="checkbox"/> AUTRE : SOBECA	X			
<input type="checkbox"/> SERVICES FOIRES ET MARCHES				
<input checked="" type="checkbox"/> AUTRE SERVICE : Communication pour info	X			

Les travaux nécessitent une permission supplémentaire :		DIFFUSION PAR :			DATE D'ENVOI
		mail	fax	courrier	
<input type="checkbox"/> Permission de voirie <u>travaux publics</u>	PV-T n°				
<input type="checkbox"/> Permission de voirie <u>particuliers</u>	PV-P n°				
		+ Envoi original en préf.			
<input type="checkbox"/> DICT (récépissé)	DICT-R n°				
<input type="checkbox"/> Demande de renseignements (récépissé)	DR-R n°				
<input type="checkbox"/> Autorisation de rejet	AR n°				
		+ Envoi original en préf.			

Céline BRUNEAU

*Une fois de plus
à fournir dans la semaine 19*

M.B.

De: AMIRAULT Gabriel <gabriel.amirault@enedis.fr>
Envoyé: lundi 19 avril 2021 12:30
À: Voirie
Cc: r.martin@sobeca.fr
Objet: Demande d'arrêté de circulation rue des fauchelleries AMBOISE
Pièces jointes: AFFAIRE-DA28-035725(3).pdf; 19042021_Scan_122632.pdf

Bonjour,

Veillez trouver en pièces jointes une demande d'arrêté de circulation pour barrer la rue des fauchelleries en semaine 19 (le temps d'assurer La livraison d'un poste de distribution publique)

PS pour information la demande d'accord de voirie a été postée vendredi dernier

Bonne réception,

Cordialement,

De : KIG22B20 <KIG22B20@enedis-grdf.fr>
Envoyé : lundi 19 avril 2021 11:21
À : AMIRAULT Gabriel <gabriel.amirault@enedis.fr>
Objet : Scan to mail



Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : BEAUJEAN Prénom : ÉRIC

Dénomination : ENERDIS Représenté par : ARIANAVIT Gabriel

Adresse Numéro : 45 Extension : Nom de la voie : avenue Stenhalbos

Code postal : 37100 Localité : TOURS Pays : FRANCE

Téléphone : Indiquez l'indicateur pour le pays étranger :
Courriel : gabriel.arianavit@enerdis.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicateur pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : AMBOISE Extension : Nom de la voie : ave des fauchepellans

Code postal : 37100 Localité : AMBOISE

Nature et date des travaux

Permis de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : mise en place d'un poste de transformation

Date prévue de début des travaux : 10.05.2021 Durée des travaux (en jours calendaires) : 005

Règlementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 005 Date de début de réglementation : 10.05.2021

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Sens des Points de Repères (PR) croissants Fermeture à la circulation Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée : Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimé(s) :

Interdiction de :

Circuler
 Véhicules légers
 poids lourds

Stationner **Dépasser**
 véhicules légers
 poids lourds véhicules légers
 poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :
*Demande pour passage de rue des Bouchardeuses
 le temps de la Pilei son du poste (144
 maximum en semaine 19*

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialisée

Nom : *MONIN* Prénom : *Max*

Dénomination : *SABECA* Représenté par : *Pompin MARTIN*

Adresse Numéro : *39* Extension : Nom de la voie : *Rue de Yverne*

ZA de Chassemy

Code postal *44400* Localité : *ANGE* Pays : *FRANCE*

Téléphone *06 69 44 65 47* Indiquez l'indicateur pour le pays étranger :

Courriel : *romartin@sabeca.fr* @ *Sabeca.fr*

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

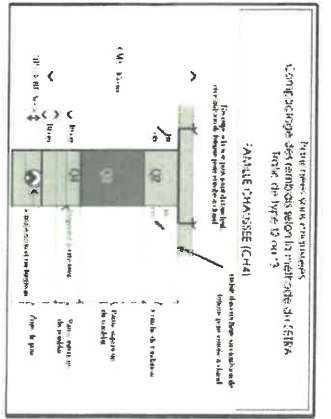
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : *Le 19 04 2021*

Nom : *ANIRAUT* Prénom : *Gabriel* Qualité : *Chargé de projets*



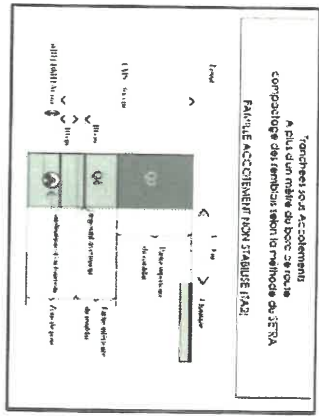
- DEPOSE :
- 1 pose H61 LA FAUCHELLERIE 37003P0134
 - 9 CROG
 - 3 parafoudras
 - 6 points
 - 1 DT195T
- POSE :
- 1 RAS HTA 150' AL N°37003P072
 - 1 servie parafoudras
 - 3 paraf
 - 9 CROG
 - 9 CROG
 - 1 servie au 23'
 - 1 EUDEN
 - 1 GFT 30.50
 - 1 MALT N type J

- POSE :
- 1 RAS BT 150' AL
 - 1 EAS 15070
 - 1 goulotte
 - 1 MALT N type C

Châssis ter départ BT 150' AL pour repère
du 178 37003132005

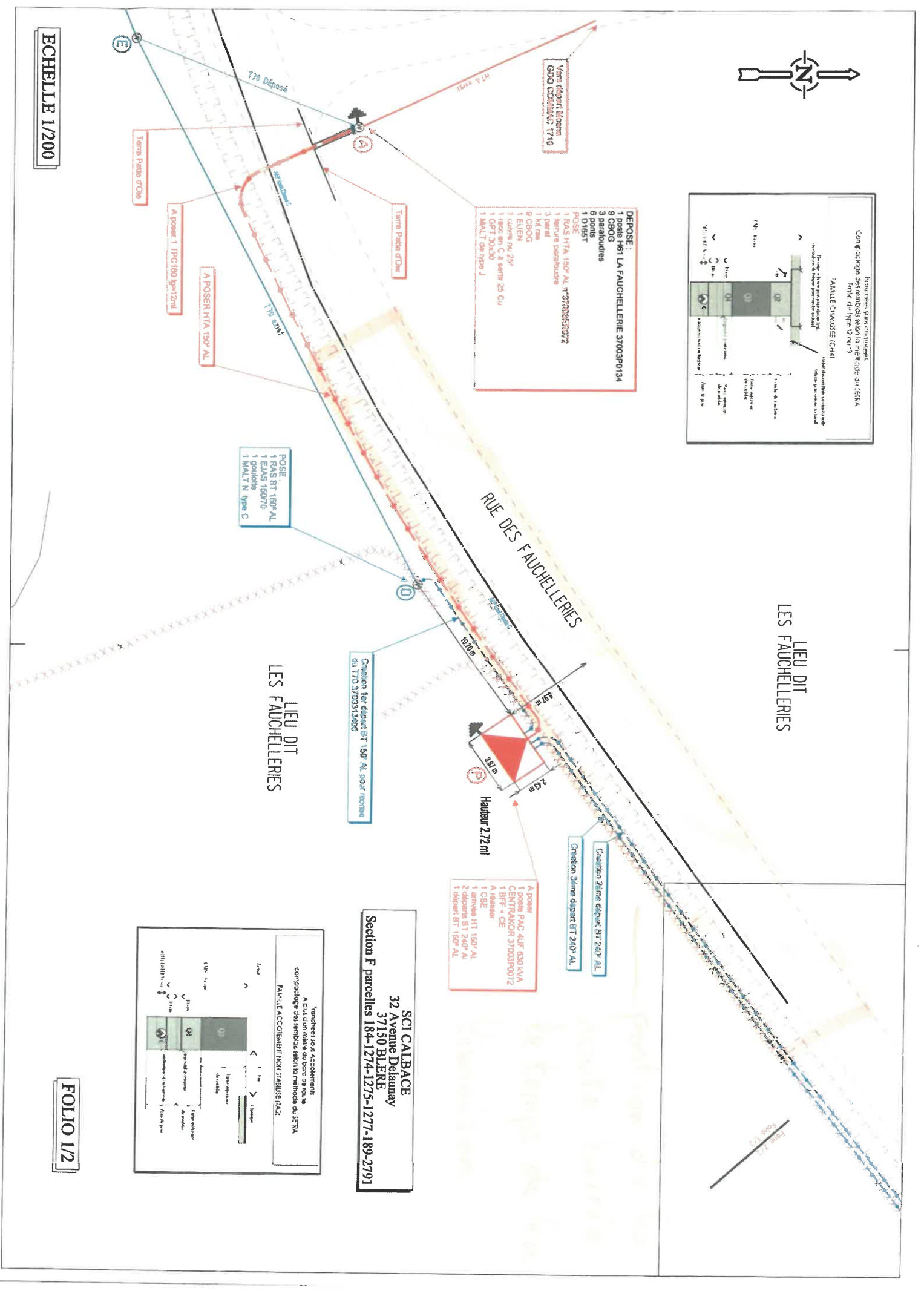
- A poser :
- 1 pose PAC AUF 630 IVA
 - 1 CENTRATOR 37003P072
 - 1 BFT + CE
 - A réaliser :
 - 1 CSE
 - 1 servie HT 150' AL
 - 2 départs BT 240' AL
 - 1 départ BT 150' AL

SCI CALBACE
32 Avenue Delaunay
37150 BLERE
Section F parcelles 184-1274-1275-1277-189-2791

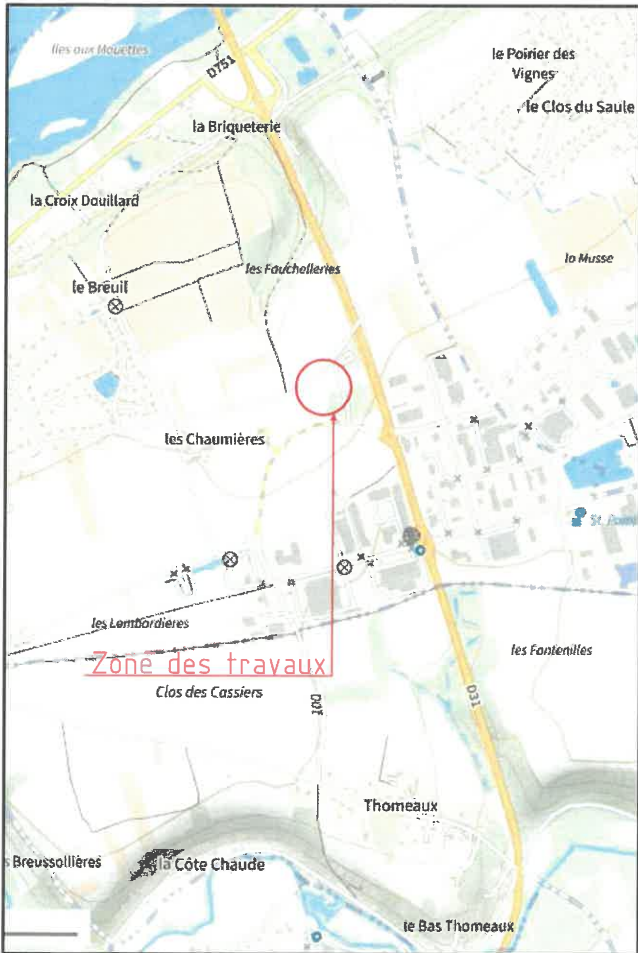


ECHELLE 1/200

FOLIO 1/2



PLAN DE SITUATION



Enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Enedis - DR Centre - Val de Loire
Agence Ingénierie Réseau
Pôle de TOURS

ARTICLE R323-25

N° affaire Enedis
DA28/035725

"RACC PROD PV CENTRAKOR 1 ET 2"

Adresse des travaux :
Rue les Fauchelleries

Département de : INDRE ET LOIRE
Commune de : AMBOISE

N° de plan
1/1

COORDONNEES LAMBERT : X= 550214.40 Y= 6704085.94

INTERLOCUTEURS	Nom	Téléphone	e-mail
Maitre d'oeuvre	Enedis - AMIRAULT Gabriel	02.47.48.54.57	gabriel.amirault@enedis.fr
Bureau d'étude	SOBECA - R.Gilet	02.54.32.82.20	r.gilet@sobeca.fr
Réalisation des travaux	SOBECA - PA.Danjou	02.54.32.82.13	pa.danjou@sobeca.fr

MODIFICATIONS

	N° Indice	Demandées		Etablies		Vérifiées	
		Par	Le	Par	Le	Par	Le
Etude Initiale	V1	AMIRAULT G.	27/11/2020	VEYRIER O.	19/01/2021	GILET R.	19/01/2021
Modifications	V2	AMIRAULT G.	01/02/2021	GRATON S.	03/02/2021	GILET R.	03/02/2021
-							

Numéro Consultation DT : 2020121403172D54

Nom du Poste de transformation concerné : CENTRAKOR

APPROBATION DEFINITIVE ET CONTROLE QUALITE

Bureau d'étude			Maitre d'oeuvre		
NOM	DATE	SIGNATURE	NOM	DATE	SIGNATURE

Travaux aériens conformes au plan projet

Entreprise de Travaux	NOM	DATE	SIGNATURE

SOBECA

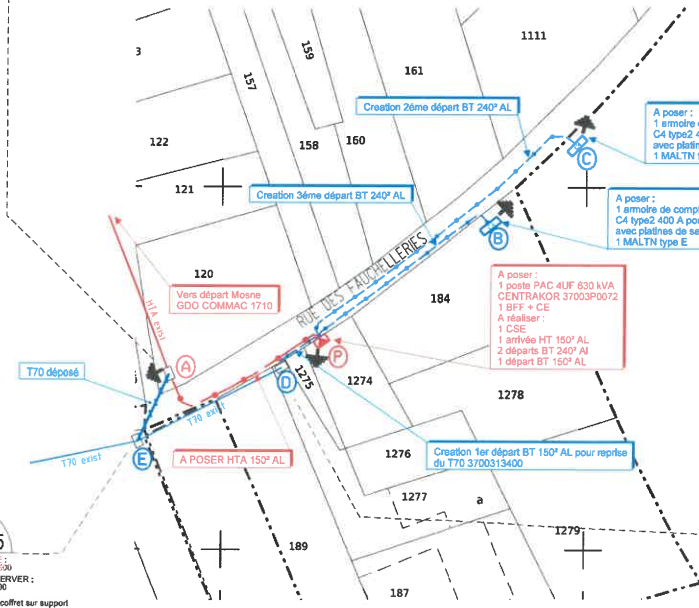
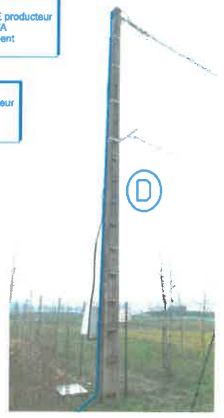
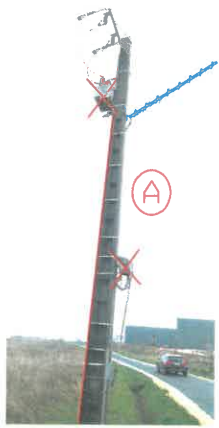
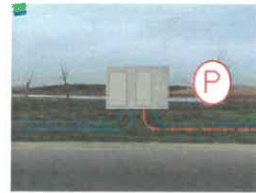
ZA DE CHASSENAY
41400 ANGE
TEL 02.54.32.22.80 FAX 02.54.32.58.42

PLAN PARCELLAIRE



13 D10
A

- DEPOSEE :
 1 poseur 189 LA FVAUCHELLERIE 37002 P0134
 2 CBO
 3 parafoudre
 4 poteau
 1 D10S1
- POSEE :
 1 SAS HTA 150° AL n°37003ER072
 1 fermeture parafoudre
 1 poteau
 1 BR 100
 1 CBO
 1 EUCN
 1 cadène nu 25°
 1 racc en C à sertir 25 Cu
 1 GFT 20020
 1 MALT de type J



11 D2.5
E

DEPOSEE :
 1 EAG 1530
 A CONSERVER :
 1 ES 1500
 1 FT
 1 SAS + coffret sur support

11 D6.5
D

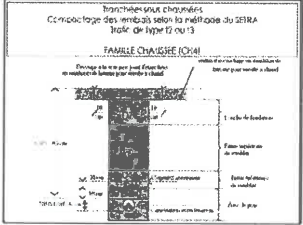
A CONSERVER :
 1 SAS 1500
 1 FT
 POSE :
 1 SAS BT 150° AL
 1 EAS 15070
 1 poteau
 1 MALT N type C

ECHELLE 1/1000

LIEU DIT LES FAUCHELLERIES

RUE DES FAUCHELLERIES

LIEU DIT LES FAUCHELLERIES

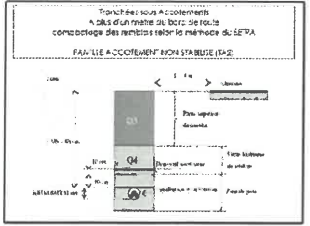


- DEPOSE :**
- 1 poste H61 LA FAUCHELLERIE 37003P0134
 - 9 CBOG
 - 3 parafoudres
 - 6 points
 - 1 D165T
- POSE :**
- 1 RAS HTA 150° AL a°37003ER072
 - 1 Azurite parafoudre
 - 3 paraf
 - 1 kil ras
 - 9 CBOG
 - 1 EUJEN
 - 1 culvre nu 25°
 - 1 racc en C à servir 25 Cu
 - 1 GPT 30x30
 - 1 MALT de type J

- A poser :**
- 1 poste PAC 4UF 830 kVA CENTRAKOR 37003P0072
 - 1 BITF a°QE
- A réaliser :**
- 1 CSE
 - 1 arrivée HT 150° AL
 - 2 départs BT 240° AI
 - 1 départ BT 150° AL

- POSE :**
- 1 RAS BT 150° AL
 - 1 EUIAS 150/70
 - 1 goulotte
 - 1 MALT N type C

SCI CALBACE
32 Avenue Delaunay
37150 BLERE
Section F parcelles 184-1274-1275-1277-189-2791



Vers départ Moine
GDO COMMAC 1710

Terre Patte d'Oie

Terre Patte d'Oie

A POSER HTA 150° AL

A poser 1 TPC160 lg=12m

Creation 2ème départ BT 240° AL

Creation 3ème départ BT 240° AL

Creation 1er départ BT 150° AL pour reprise du T70 3700313400

Hauteur 2.72 ml

ECHELLE 1/200

FOLIO 1/2